

DU Sciences de la Vie et de la Terre

L'objectif du DU est de proposer à l'étudiant ne disposant pas de la double compétence Sciences de la Vie/Sciences de la Terre un complément de formation d'au moins 300 heures dans la ou les disciplines manquant à son cursus.

Mise en avant

Le DU est une formation modulaire mise en place par l'UCA, au niveau de l'UFR Biologie.

La délivrance du DU suppose la validation minimum de 300 heures de formation. Le DU permet par ailleurs de suivre des UE complémentaires si besoin, sans validation nécessaire.

Trois « parcours-types » sont proposés dans le DU, personnalisables en fonction du cursus antérieur de l'étudiant. En amont de l'inscription, le choix du parcours de formation sera discuté individuellement avec l'étudiant lors d'un entretien avec le Conseil pédagogique. Ce choix fera l'objet d'un contrat de formation pédagogique approuvé par les 2 parties :

- Parcours 1 : préconisé pour les étudiants provenant de formations type « Biologie cellulaire – Physiologie – Biochimie » et dépourvus de formation en Sciences de la Terre et écologie.
- Parcours 2 : préconisé pour les étudiants provenant de formations type « Biologie des organismes – Écologie » et dépourvus de formation en Sciences de la Terre,
- Parcours 3 : préconisé pour les étudiants provenant de formations type « Sciences de la Terre et de l'univers » et dépourvus de formation en Sciences de la Vie.

400 heures environ de formation en présentiel choisies parmi les UE de la Licence de Sciences de la Vie de l'UCA. Cette formation comprend des stages de terrain en biologie ou en géologie et dans des établissements du second degré (voir tableau des modules donné à titre indicatif en attente de validation de la maquette de licence par les conseils centraux de l'UCA).



UFR BIOLOGIE

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

L'essentiel

Langues d'enseignement

- Français

Lieu(x) de la formation

- Aubière

Contacts

UFR de Biologie

Campus Universitaire des
Cézeaux
5 Impasse Amélie Murat
63178

Responsable(s) de
formation

Présentation

Enjeux

La réussite au concours externe du CAPES de Sciences de la Vie et de la Terre est conditionnée par la maîtrise de connaissances en Sciences de la Vie et en Sciences de la Terre. Celles-ci sont dispensées à l'Université Clermont Auvergne, dans le parcours « SVT » de la Licence de Sciences de la vie. Seul ce parcours permet à l'étudiant d'acquérir simultanément les connaissances nécessaires dans les deux domaines disciplinaires de la biologie et de la géologie. De plus, ce parcours offre la possibilité aux étudiants de suivre en L3 des modules de préprofessionnalisation tournés vers le monde de l'éducation, fortement conseillés pour une admission de l'étudiant dans le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, porté par l'INSPE. Ce Master MEEF – second degré dispense la préparation nécessaire à la réussite au concours du CAPES et une formation professionnelle au métier de professeur de collèges et lycées.

Lieux

Campus des Cézeaux à Aubière

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Etudiants possédant au moins une Licence de Sciences de la Vie ou Sciences de la Terre et n'ayant pas suivi un parcours SVT.

Candidature

Modalités de candidature

L'inscription au DU est ouverte à toute personne possédant au moins une licence de sciences de la vie ou de sciences de la Terre ou un diplôme équivalent, et qui a le projet de devenir enseignant de SVT. La formation est accessible à l'issue de l'acceptation du [dossier de candidature](#).

Modalités de candidature spécifiques

L'inscription dans un parcours du DU et aux UE se fait après un entretien obligatoire avec le Conseil pédagogique. Suite à cet entretien, un contrat de formation est établi entre l'étudiant et le Conseil pédagogique, en fonction de son cursus antérieur et de ses besoins dans les deux domaines disciplinaires Sciences de la Vie et Sciences de la Terre. Ce contrat spécifie la liste des UE obligatoires et fondamentales que l'étudiant s'engage à suivre et à valider, ainsi que les modules complémentaires à suivre.

Conditions d'admission / Modalités de sélection

L'inscription au DU est ouverte à toute personne possédant au moins une Licence de Sciences de la Vie ou Sciences de la Terre ou un diplôme équivalent. La formation est accessible à l'issue de l'acceptation du dossier de candidature. L'inscription dans un parcours du DU et aux UE se fait après un entretien obligatoire avec le Conseil pédagogique. Suite à cet entretien, un contrat de formation pédagogique est établi entre l'étudiant et le Conseil pédagogique, en fonction de son cursus antérieur et de ses besoins dans les deux domaines disciplinaires Sciences de la Vie et Sciences de la Terre. Ce contrat spécifie la liste des UE obligatoires et fondamentales que l'étudiant s'engage à suivre et à valider, ainsi que les modules complémentaires à suivre.

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Le DU est une formation modulaire mise en place par l'UCA, au niveau de l'UFR Biologie.

La délivrance du DU suppose la validation minimum de 300 heures de formation. Le DU permet par ailleurs de suivre des UE complémentaires si besoin, sans validation nécessaire.

Trois « parcours-types » sont proposés dans le DU, personnalisables en fonction du cursus antérieur de l'étudiant. En amont de l'inscription, le choix du parcours de formation sera discuté individuellement avec l'étudiant lors d'un entretien avec le Conseil pédagogique. Ce choix fera l'objet d'un contrat de formation pédagogique approuvé par les 2 parties :
Parcours 1 : préconisé pour les étudiants provenant de formations type « Biologie cellulaire –Physiologie –Biochimie » et dépourvus de formation en Sciences de la Terre et écologie.

Parcours 2 : préconisé pour les étudiants provenant de formations type « Biologie des organismes – Écologie » et dépourvus de formation en Sciences de la Terre,

Parcours 3 : préconisé pour les étudiants provenant de formations type « Sciences de la Terre et de l'univers » et dépourvus de formation en Sciences de la Vie.

400 heures environ de formation en présentiel choisies parmi les UE de la Licence de Sciences de la Vie de l'UCA. Cette formation comprend des stages de terrain en biologie ou en géologie et dans des établissements du second degré (voir [tableau des modules](#) donné à titre indicatif en attente de validation de la maquette de licence par les conseils centraux de l'UCA).

Stage(s)

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Semestre 6 : UE libre "s'orienter vers le métier de professeur de collège ou de lycée"

Et après ?

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

Ce diplôme est créé pour compléter les connaissances requises à l'entrée dans le master MEEF et à la réussite au concours du CAPES externe de SVT. Il offre une formation pour les étudiants possédant au moins une Licence de Sciences de la Vie ou de Sciences de la Terre et n'ayant pas suivi un parcours SVT équivalent à celui proposé au sein de la Licence Sciences de la Vie de l'UCA. Le DU a donc pour vocation d'accueillir les étudiants de l'Université Clermont Auvergne en réorientation vers le master MEEF – second degré, mais aussi les étudiants d'autres universités ou d'autres parcours professionnels développant le même projet.